
**Dessins techniques — Principes généraux
de représentation —**

Partie 44:

**Coupes et sections applicables aux dessins
industriels**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Technical drawings — General principles of presentation —
(standards.iteh.ai)*
Part 44: Sections on mechanical engineering drawings

[ISO 128-44:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-
cc37a2f45aff/iso-128-44-2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001)



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 128-44:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 128 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 128-44 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Documentation technique de produits*, sous-comité SC 1, *Conventions générales*.

Cette première édition de l'ISO 128-44 se base sur l'ISO 128:1982, paragraphes 4.4 à 4.9; elle remplace les règles prescrites par ces paragraphes.

L'ISO 128 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Dessins techniques — Principes généraux de représentation*:

- *Partie 20: Conventions de base pour les traits*
- *Partie 21: Préparation des traits par systèmes de CAO*
- *Partie 22: Conventions de base et applications pour les traits de rappel de cote et traits de référence*
- *Partie 23: Traits utilisés dans la documentation de construction et de génie civil*
- *Partie 24: Traits utilisés pour les dessins industriels*
- *Partie 25: Traits utilisés pour les dessins de construction navale*
- *Partie 30: Conventions de base pour les vues*
- *Partie 34: Vues applicables aux dessins industriels*
- *Partie 40: Conventions de base pour les coupes et les sections*
- *Partie 44: Coupes et sections applicables aux dessins industriels*
- *Partie 50: Conventions de base pour la représentation des surfaces sur des coupes et des sections*

La partie suivante est en préparation:

- *Part 1: Introduction et index*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 128-44:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2250f9a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001>

Dessins techniques — Principes généraux de représentation —

Partie 44:

Coupes et sections applicables aux dessins industriels

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 128 établit les principes généraux de représentation des coupes et des sections applicables aux dessins industriels suivant les méthodes de représentation orthographique spécifiées dans l'ISO 5456-2. La représentation des surfaces sur les coupes et les sections est conforme à l'ISO 128-50^[1].

Les spécifications de la présente partie de l'ISO 128 ont été établies en tenant compte des exigences de reproduction, y compris celles de la micrographie, conformément à l'ISO 6428.

NOTE Les conventions de base pour les coupes et les sections sont données dans l'ISO 128-40^[2].

iTeh STANDARD PREVIEW

2 Références normatives (standards.iteh.ai)

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 128. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 128 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 128-20, *Dessins techniques — Principes généraux de représentation — Partie 20: Conventions de base pour les traits.*

ISO 128-24:1999, *Dessins techniques — Principes généraux de représentation — Partie 24: Traits utilisés pour les dessins industriels.*

ISO 128-40, *Dessins techniques — Principes généraux de représentation — Partie 40: Conventions de base pour les coupes et les sections.*

ISO 5456-2, *Dessins techniques — Méthodes de projection — Partie 2: Représentations orthographiques.*

ISO 6428, *Dessins techniques — Conditions requises pour la micrographie.*

ISO 10209-1, *Documentation technique de produit — Vocabulaire — Partie 1: Termes relatifs aux dessins techniques: généralités et types de dessins.*

ISO 10209-2, *Documentation technique de produit — Vocabulaire — Partie 2: Termes relatifs aux méthodes de projection.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 128, les termes et définitions donnés dans l'ISO 10209-1 et dans l'ISO 10209-2 s'appliquent.

4 Généralités

En principe, les nervures, éléments de fixation, arbres, bras de roues et autres éléments analogues ne sont pas coupés longitudinalement, et il convient donc de ne pas les représenter en coupe.

Les sections peuvent, de même que les vues, être représentées dans une position autre que celle indiquée par les flèches de direction d'observation de ces sections.

5 Plans de coupe

Une section par un plan est représentée aux Figures 1 et 2.

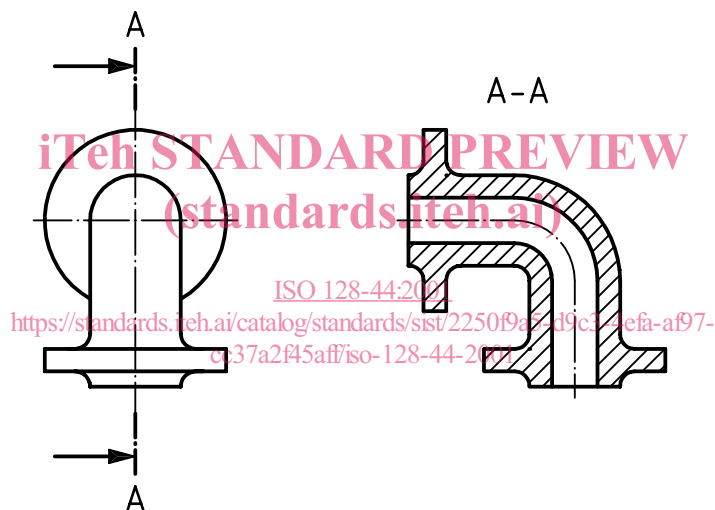
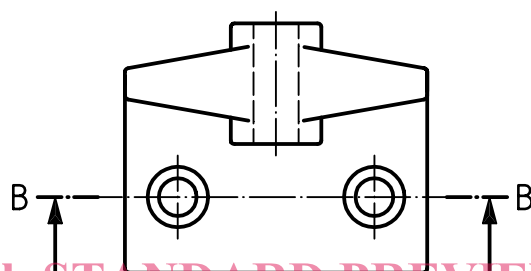
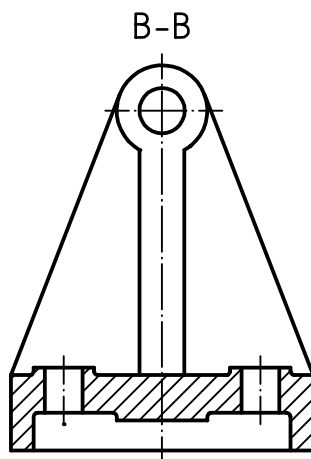


Figure 1 — Section par un plan



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Figure 2 — Section par un plan

ISO 128-44:2001

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/22509a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001>

Une section par deux plans parallèles est représentée à la Figure 3.

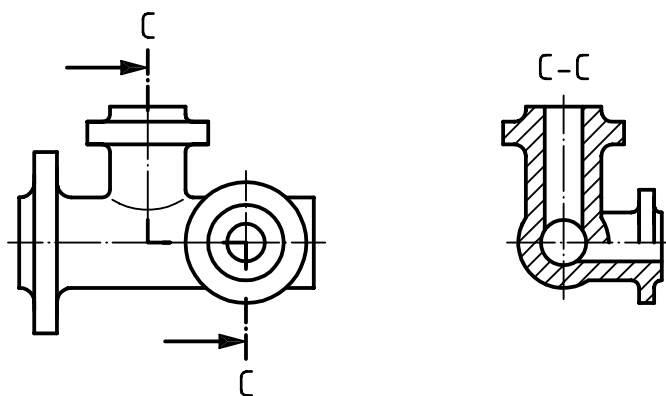


Figure 3 — Section par deux plans parallèles

Une section par trois plans successifs est représentée à la Figure 4.

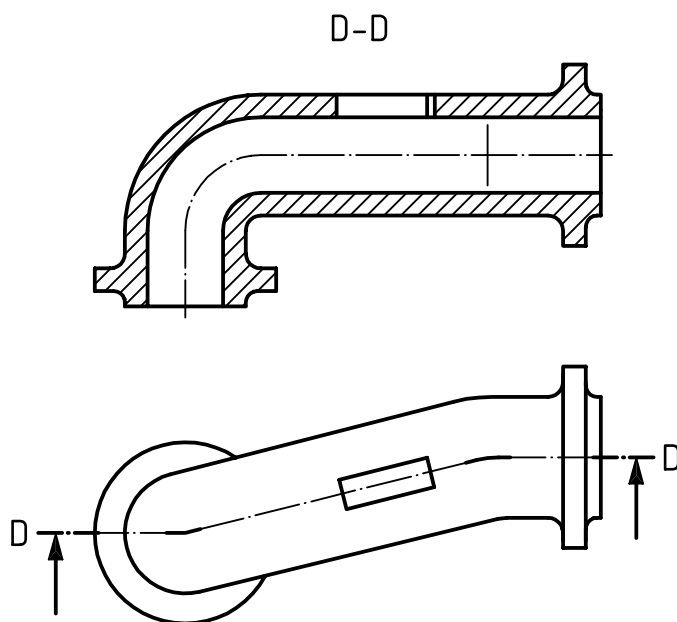


Figure 4 — Section par trois plans successifs
 (standards.iteh.ai)

Une section par deux plans sécants, l'un d'eux étant ensuite rabattu parallèlement au plan de projection, est représentée à la Figure 5.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/22509a5-d9c3-4efa-af97-cc37a2f45aff/iso-128-44-2001>

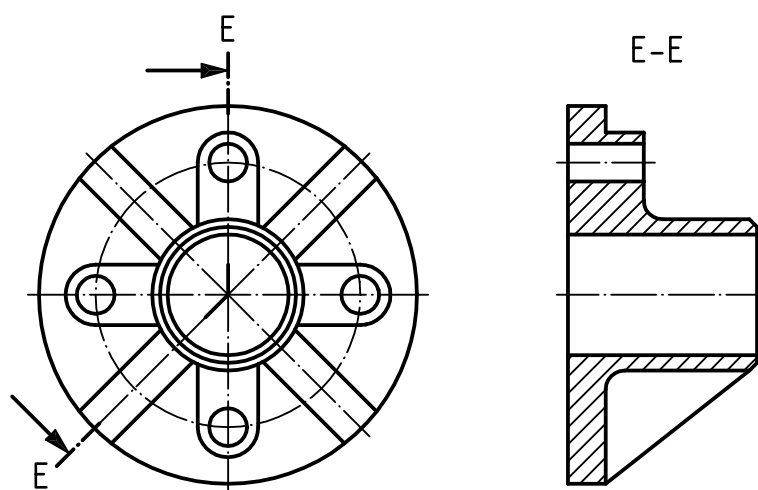


Figure 5 — Section par deux plans sécants

Dans la coupe longitudinale d'une pièce de révolution comportant des détails régulièrement répartis, mais qui ne sont pas situés dans le plan de coupe, il est possible, si aucune ambiguïté n'en résulte, de représenter ces détails en les ramenant par rotation dans le plan de coupe (voir Figure 6). Aucune identification supplémentaire n'est nécessaire.

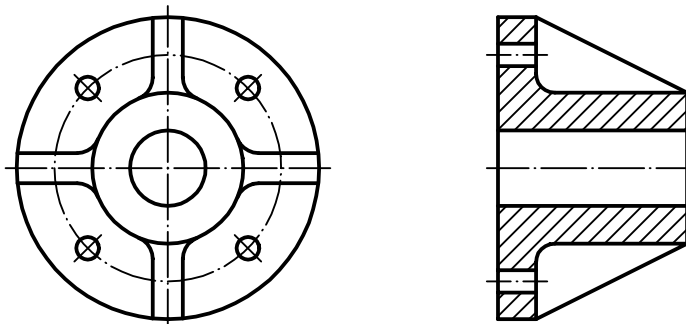


Figure 6 — Coupe longitudinale d'une pièce de révolution dont les détails sont régulièrement répartis mais situés à l'extérieur du plan de coupe

Il peut être quelquefois nécessaire de placer en partie le plan de coupe à l'extérieur de la pièce. Il n'est pas indispensable dans ce cas de tracer le trait mixte fin à un point et un tiret long, type 04.1 de l'ISO 128-24:1999 (voir Figure 7).

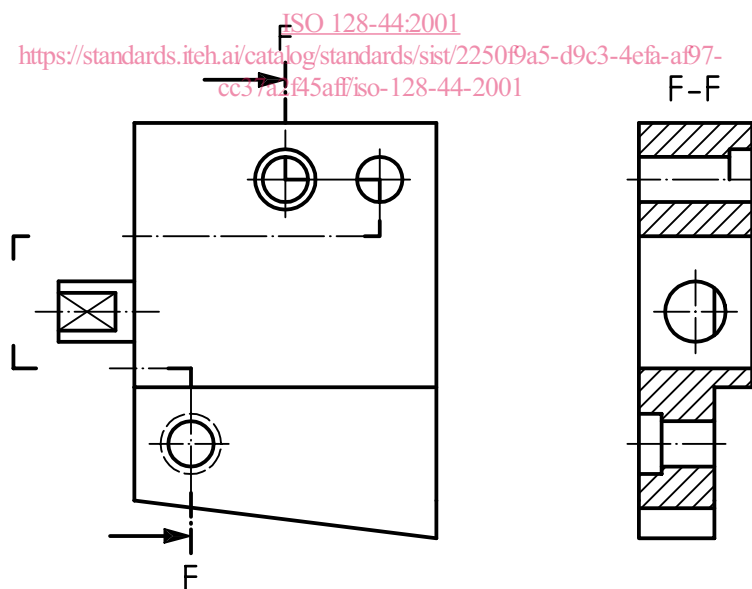


Figure 7 — Plan de coupe placé en partie à l'extérieur de la pièce